

www.voituresetvirages.com

randonnée sportive pour ALPINE A110

+33 631 847 804

ARTICLE 6: assurance

Les voitures devront être couvertes par une assurance responsabilité civile et personnes transportées.

Une police d'assurance sera souscrite par l'organisation pour garantir en cas d'accident, d'incendie ou d'explosion, survenus en cours de randonnée, les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisation et aux participants du fait des dommages corporels et matériels causés aux spectateurs ou à des tiers. Les garanties dommages et vol sont exclues.

ARTICLE 7: vérifications

L'organisation vérifiera la conformité de la voiture avec la fiche d'engagement ainsi que son état général. Elle pourra refuser le départ à toute voiture non conforme aux règles de sécurité.

ARTICLE 8 : publicité

Les participants s'engagent à porter la publicité de l'organisation.

Ils cèdent leur droit à l'image à l'organisation qui pourra en faire usage selon ses besoins sur quelque support que ce soit, existant ou à venir.

ARTICLE 9 : déroulement

Cette randonnée ne comportant aucune notion de vitesse ou de régularité, aucun chronométrage de parcours ne sera effectué. Seuls des contrôles de passage seront effectués aux points de regroupement. Les horaires sont donnés uniquement à titre indicatif.

Aucune assistance mécanique ou réparation d'aucune sorte ne sera assurée par l'organisation : les participants s'engagent à solliciter leurs propres moyens d'assistance.

Un trophée iLES et ViRAGES sera remis selon le parcours effectué : BRONZE pour 1, 2, 3 ou 4 étapes, ARGENT pour 5 ou 6 étapes et OR pour 7 étapes.

ARTICLE 10: réclamations

Cette manifestation se déroulant sous le signe de la convivialité, aucune réclamation ne sera admise.

Du fait de son engagement, chaque participant accepte de se conformer aux décisions de l'organisation.

ARTICLE 11: modifications

L'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce programme en fonction des circonstances, et plus particulièrement selon le calendrier des traversées vers la Sardaigne.

ARTICLE 12: annulation

En cas d'annulation de la randonnée "iLES et ViRAGES 2026", les participants seront intégralement remboursés des droits d'organisation et des droits de prestations.

En cas de forfait des participants, les droits d'organisation fixés à 200 € resteront acquis à l'organisation et les prestations de restauration et d'hôtellerie seront remboursées selon les règlements de chaque établissement.

ILES et VIRAGES

randonnée sportive pour ALPINE A110

5-6-7-8 mai 2026



www.voituresetvirages.com

+33 631 847 804



www.voituresetvirages.com

mardi 5 mai

randonnée sportive pour ALPINE A110

+33 631 847 804

5-6-7-8 mai 2026

PROGRAMME

2 étapes en Sardaigne

4 journées de grand-tourisme en liberté sur les routes des rallyes de Corse et de Sardaigne 2 mini-croisières sur la Méditerranée

marar 5 mar	2 ctapes on dardaigne
08:00	accueil des équipages Sardaigne / Bonifacio
10:30 - 11:30	croisière Bonifacio – Santa Teresa
11:30 - 13:30	1 ^{ère} étape Sta Teresa Gallura, Tempio Pausania, Ozieri (105 km)
15:30 - 18:30	2 ^{ème} étape (165 km) Ozieri, Buddoso, Monti, San Antonio, Sta Teresa
mercredi 6 mai	2 étapes en Corse
09:00 - 10:00	croisière Santa Teresa – Bonifacio
10:00	accueil des équipages Corse / Bonifacio
10:30 - 13:30	3 ^{ère} étape (160 km) Bonifacio, Porto Vecchio, Zonza, Aullene, Porticcio
15:30 - 18:30	4 ^{ème} étape (160 km) <i>Porticcio, Sagone, Cristinacce, Piana, Porto</i>
jeudi 7 mai	2 étapes en Corse
09:00 - 12:00	5 ^{ème} étape Porto, Evisa, Calacuccia, Corte, Aleria (135 km)
14:00 - 17:00	6 ^{ème} étape (155 km) <i>Aleria, Piedicrocce, P. Leccia, Oletta, St Florent</i>
vendredi 8 mai	1 étape en en Corse
09:00 - 12:00	7 ^{ème} étape Saint Florent, Oletta, Belgodère, Muro, Calvi
15:00	clôture



www.voituresetvirages.com

randonnée sportive pour ALPINE A110

+33 631 847 804

5-6-7-8 mai 2026

REGLEMENT

ARTICLE 1: présentation

"iLES et ViRAGES 2026" est une randonnée routière, organisée les 5 - 6 - 7 - 8 mai 2026, se déroulant en Corse et en Sardaigne sur routes ouvertes à la circulation sans aucune notion de compétition de vitesse ou de régularité. Les équipages recevront au départ un carnet de route portant les indications nécessaires.

ARTICLE 2: voitures admises

Sont admises prioritairement les voitures ALPINE A110 des années 2018 à 2026, puis les voitures sportives dans la limite de l'effectif maximal. L'organisation se réserve le droit d'accepter ou de refuser sans justification, toute demande d'engagement.

Le minimum de voitures requises est de 10 et le maximum de voitures admises est de 20.

ARTICLE 3: engagement

Les droits d'inscription comprennent le carnet de route, les plaques rallye, la restauration (apéritifs, vins et spiritueux exclus) ainsi que l'hébergement en hôtel ***, fixés selon le barème ci-après pour 1 voiture, avec 1 ou 2 personnes. Les traversées entre Sardaigne et Corse sont exclues, à réserver par chaque équipage auprès de la compagnie maritime assurant la liaison à la date et aux horaires qui seront communiqués par l'organisation à partir du 1° février 2026.

formule	1 personne 1 chambre	2 personnes 1 chambre	2 personnes 2 chambres		
Sardaigne + Corse	1 600 €	1 900 €	2 200 €		
Corse	1 300 €	1 600 €	1 800 €		

Les formulaires d'engagement devront être retournés dûment remplis et signés, accompagnés d'une photographie de la voiture, de 200 € d'honoraires d'organisation et de 600 € d'avance sur prestations. La date limite d'inscription est fixée au 26 avril 2026. Toute demande d'engagement non accompagnée des droits d'organisation ne sera pas enregistrée.

En cas de refus d'engagement de la part de l'organisation, les droits seront intégralement remboursés.

ARTICLE 4 : véhicule

Tout véhicule participant doit être assuré conformément à la règlementation en vigueur, et aucun recours ne pourra être formulé envers l'organisation.

Un extincteur, un triangle de pré-signalisation et une roue de secours sont obligatoires pour chaque véhicule.

ARTICLE 5 : conducteur

Le conducteur devra être en possession de la carte grise du véhicule, des documents d'assurance, du permis de conduire : ces documents seront contrôlés avant le départ.

Les participants devront se conformer aux prescriptions du code de la route, des arrêtés municipaux des villes et localités traversées, ainsi qu'aux articles du présent règlement.

Les conséquences des infractions au code de la route ne pourront en aucun cas être supportées par l'organisation, et restent à la charge des participants.

ILES et VIRAGES

www.voituresetvirages.com

randonnée sportive pour ALPINE A110

+33 631 847 804

5-6-7-8 mai 2026

BULLETIN d'INSCRIPTION

EQUIPAGE / CRE	N											
Pilote / Driver												
Nom / Name					Pré	énom	/ First	Name	е			
Adresse / Address												
éléphone - Phone	+ .											
nél / e-mail					. @							
Copilote / Navig	ator											
Nom / Name					Pré	énom	/ First	Name	e			
/OiTURE / CAR												
					I							
Modèle / Model			Coule	ur / Colour	[
Année / Year	In	mmatrici	ulation / N	Number plat	- -	_						
Millee / Teal		Illianic	นโสแบบ ก	Number Prai	le							
												•
Assurance / Insurance Numéro de contrat / C		-										
	Contract nur	mber .										
Numéro de contrat / C ENGAGEMENT / I formule	Contract nur	mber ATION personr		2 person	nes			ir du	1 ^{er} no	vemt ambre	ore 20	
Numéro de contrat / C	Contract nur	mber ATION personr			nes		à part	ir du	1 ^{er} no	vemt ambre	ore 20	
Numéro de contrat / C ENGAGEMENT / I formule	Contract nur	mber . ATION personr €	ne	2 person	nes €	1 lit	à part	ir du 2	1 ^{er} no	vemk ambre	ore 20	
FINGAGEMENT / I formule Sardaigne + Corse Corse 200 € à l'inscrip ORGANISATIO	REGISTRA 1 600 1 300 tion obliga DN : BIC	mber ATION personr € € toireme BNPA	ent par v	2 person 1 900 1 600 irement ba	nes € •••••••••••••••••••••••••••••••••••	1 lit	particle 2 lits	ir du 2	1 ^{er} no 2 ch 2 200 800	vemk ambre €	es	25
Sardaigne + Corse Corse 200 € à l'inscrip	REGISTRA 1 600 1 300 tion obliga DN : BIC tion obliga	ATION personr € toireme BNPA toireme	ent par v	2 person 1 900 1 600 irement ba	nes € ncaire	1 lit	2 lits	ir du 2 1	1 ^{er} no 2 ch	vembre € €	es	25
Numéro de contrat / C ENGAGEMENT / I formule Sardaigne + Corse Corse 200 € à l'inscrip ORGANISATIC	Contract nur REGISTRA 1 600 1 300 tion obligation o	ATION personr € toireme BNPA toireme BNPA	ent par v	2 person 1 900 1 600 irement ba XX - IBAI	nes € ncaire N FR ncaire N FR 026 ou ch	1 lit	2 lits	2 1 10 43 20 43 20 43 20 43 20 43 20 43 20 43	1er no 2 che 2 200 800 010 800 010 800 003 6part hèque c	vemte ambre € € 3 334 31 983	pre 20 es 1 11 414 38 514 eèce	25
FINGAGEMENT / I FORMULE Sardaigne + Corse Corse 200 € à l'inscrip ORGANISATIO GOO € à l'inscrip PRESTATION Solde à l'inscrip par virement ou prestations e pilote et le copilote	Contract nur REGISTRA 1 600 1 300 tion obliga DN : BIC tion obliga S : BIC otion chèque : BIC	mber ATION personr € toireme BNPA toireme BNPA BNPAF voir pris	ent par v AFRPPX ant par v AFRPPX Connaiss	2 person 1 900 1 600 irement ba XX - IBAI irement ba XX - IBA u 1er avril 2 ar virement (- IBAN sance du rè	nes € ncaire N FR ncaire N FR 026 ou ch FR70 gleme	11 lit	2 lits	2 1 10 43 3 au de par c 0 4300 entière	1er no 2 che 2 200 800 800 010 800 003 6part hèque co 0 0031 rement de	vember € € 3 3 3 3 4 4 8 5 9 8 3 8 8 6 1 8 8 6 1 8 6	20 es	25
FINAL PRINCIPLE PRESTATIONS	Contract nur REGISTRA 1 600 1 300 tion obligation obligation obligation obligation obligation obligation obligation obligation chèque EBIC certifient au	mber ATION personr € toireme BNPA toireme BNPA BNPAF voir pris	ent par v AFRPPX ant par v AFRPPX Connaiss	2 person 1 900 1 600 irement ba XX - IBAI irement ba XX - IBA u 1er avril 2 ar virement (- IBAN sance du rè quels qu'en	nes € ncaire N FR ncaire N FR 026 ou ch FR70 gleme	11 lit	2 lits	2 1 10 43 3 au de par c 0 4300 entière	1er no 2 che 2 200 800 800 010 800 003 6part hèque co 0 0031 rement de	vember € € 3 3 3 3 4 4 8 5 9 8 3 8 8 6 1 8 8 6 1 8 6	20 es	25

ILES et VIRAGES

www.voituresetvirages.com

randonnée sportive pour ALPINE A110

+33 631 847 804

5 - 6 - 7 - 8 mai 2026

BULLETIN d'INSCRIPTION

ÉQUIPAGE / CREW	1					
Pilote / Driver						
Nom / Name				Prénom / Fi	rst Name	
Adresse / Address .						
Téléphone - Phone	+		•			
mél / e-mail				@		
Copilote / Naviga	ator					
Nom / Name				Prénom / Fi	rst Name	
VOITURE / CAR						
Modèle / Model		. Coul	eur / Colour			
Année / Year	Immatrio	culation / N	umber plate			
Assurance / Insurance						
Numéro de contrat / C	. ,					
ivamero de contract o	Sitta de Hamber					
ENGAGEMENT / R	EGISTRATION	1		à parti	r du 1 ^{er} novemb	re 2025
formule	1 perso	nne	2 personnes	1 lit 2 lits	2 chambre	es
Sardaigne + Corse	1 600 €		1 900 €		2 200 €	
Corse	1 300 €		1 600 €		1 800 €	
ORGANISATIO 600 € à l'inscrip	ON : BIC BN	PAFRPPX	XX - IBAN F	R76 3000 40	010 4300 0103 334	11 414
PRESTATION	S : BIC BN	PAFRPPX	XX - IBAN F	R76 3000 40	010 4300 <mark>0031 98</mark> 3	38 514
solde à l'inscrip par virement ou PRESTATION	chèque	p	u 1 ^{er} avril 2026 ar virement ou c XX - IBAN F		au départ par chèque ou esp 010 4300 0031 983	
Le pilote et le copilot tout recours à					er entièrement et ab s et les circonstance	
Fait à			. le			
Signature PI	LOTE		Signature	COPILOTE		

Jean-Luc ARMAGNACQ - VOITURES et VIRAGES - SIRET 41280900600049

Envoyer à Jean-Luc ARMAGNACQ - First Home 115 - 2 avenue Pythagore - 06560 VALBONNE - FRANCE